



Changement de statut et retour arriere

Par **veronikamars**, le **21/01/2014** à **11:55**

Bonjour,

je viens de recevoir un courrier de mon employeur me specifiant que j'ai une augmentation, et que mon statut passe agent de Maitrise. Contente, le lendemain j'en parle à mes collègues qui elles aussi ont reçu la même lettre. Renseignement pris le DRH dit que c'est une erreur et que nous allons tous recevoir un nouveau courrier.

Merci de me dire si c'est legal

cordialement

Par **moisse**, le **21/01/2014** à **19:16**

Bonjour,

L'erreur est humaine et ne fait pas le droit.